

9.5.2. Herpétofaune

La Caouanne : *Caretta caretta* (Linné, 1758)

La Caouanne se rencontre dans les eaux tempérées, subtropicales et tropicales des océans Atlantique, Pacifique et Indien (Marquez, 1990). Le sud des Baléares et le Golfe de Gabès (Tunisie) représentent, pour les populations méditerranéennes, des zones de forte concentration hivernale de Caouannes sub-adultes et adultes qui semblent venir s'y nourrir (Aguilar *et al.*, 1992 ; Laurent *et al.*, 1993). Quelques immatures américains pénétreraient en Méditerranée *via* le détroit de Gibraltar.

En France, cette espèce est la Tortue marine la plus fréquemment rencontrée dans le golfe du Lion (Laurent, 1991). Elle apparaît plus abondante autour de la Corse, surtout près des côtes orientales de cette île, que le long du littoral français méditerranéen continental.

Des Caouannes s'échouent très souvent le long des côtes atlantiques françaises. Dans 95 % des cas, ce phénomène concerne des juvéniles dont la longueur de dossière est comprise entre 134 et 400 mm, (*e.g.* Duguy *et al.*, 1999 ; Duguy *et al.*, 2001). L'ingestion de corps étrangers est exceptionnelle chez cette espèce et il faut plutôt attribuer ces échouages à des atteintes pulmonaires entraînant des troubles d'hydrostatisme et des difficultés à plonger (Duguy *et al.*, 1998). On peut supposer que ces jeunes Caouannes erratiques sont originaires des sites de nidification nord-américains.

Les sites majeurs de nidification de cette espèce sont situés dans différentes régions tempérées et subtropicales du Monde (Marquez, 1990). Le bassin oriental de la Méditerranée, notamment, comporte de nombreux sites importants de nidification : Grèce (Zakynthos, Péloponnèse), Tunisie (îles Kuriates, Rass Dimass, Mahdia, Salakta, Gdhabna, île de Thapsus, Djerba, El Bibane), Libye, Lampedusa, Chypre, Crète, Turquie, Israël. Les plages de la baie de Laganas sur l'île de Zakynthos semblent le site majeur pour la Méditerranée avec quelque 2000 nids par an (Marquez, 1990).

La Caouanne a pondu autrefois dans la partie nord-occidentale du Bassin méditerranéen (Malte, Sicile, péninsule italienne, Sardaigne, Corse), au moins occasionnellement. Cependant, les prospections et les preuves sont peu nombreuses.

Quelques données font notamment penser que cette espèce s'est reproduite, jusque dans la première moitié du 20^{ème} siècle, sur les plages de la côte orientale de la Corse. Dumont (1974) semble le premier à indiquer que l'espèce a pondu en Corse dans le passé. Le Musée océanographique de Monaco possède dans ses collections des œufs originaires de Cervione, Moriani et Aléria datés de 1923, 1928 et 1932 (Fretey, 1987 ; Delaunoy & Cheylan, 1992). Delaunoy (1988) cite un informateur dont le grand-père ramassait des œufs dans les années 1935-1940 dans les dunes d'Aléria et dans l'Anse de Favone. Selon Delaunoy & Cheylan (1992), on peut penser, selon ces deux éléments, qu'un petit nombre de Caouannes venaient encore pondre plus ou moins régulièrement sur les côtes orientales de la Corse au début du 20^{ème} siècle. Ces plages, alors sauvages, auraient été désertées à cause de l'augmentation de la fréquentation humaine et surtout à la suite du déclin de l'espèce en Méditerranée.

Le Muséum de La Rochelle possède par ailleurs dans ses collections (n° 1183) les organes d'une Caouanne femelle de 660 mm découverte vivante le 16 mars 1982 sur une plage de Vendée et dont les ovaires renfermaient 40 œufs d'un diamètre de 2 à 3 mm (Fretey, 1987). Aucune hypothèse sur sa destination de reproduction n'a été avancée.

À la lueur de ces différents éléments d'information, la Caouanne peut être considérée comme une espèce autrefois autochtone de Corse pour sa reproduction et qui en aurait disparu dans le courant de la première moitié du 20^{ème} siècle.

Jacques Fretey

- Aguilar R., Mas J. & Pastor X., 1992. Impact of spanish Swordfish longline fisheries on the Loggerhead sea turtle *Caretta caretta* population in the western Mediterranean. In : *Proceedings of the 12th Annual Workshop on Sea Turtle Biology and Conservation* (J.I. Richardson & T.R. Richardson, editors).
- Delaugerre M., 1988. Statut des tortues marines de la Corse (et de la Méditerranée). *Vie et Milieu*, 37 (3-4) : 243-264.
- Delaugerre M. & Cheylan M., 1992. *Atlas de répartition des batraciens et reptiles de Corse*. Parc Naturel de Corse, École pratique des Hautes Études, Bastia, F : 128 pp.
- Duguy R., Morinière P., & Le Milinaire C., 1998. Facteurs de mortalité observés chez les tortues marines dans le golfe de Gascogne. *Oceanologica Acta*, 21 (2) : 383-388.
- Duguy R., Morinière P., & Meunier A., 1999. Observations de tortues marines en 1998 (Atlantique). *Annales de la Société de Sciences Naturelles de Charente-Maritime*, 8 (8) : 911-924.
- Duguy R., Morinière P., & Meunier A., 2001. Observations de tortues marines en 2000 (Atlantique et Manche). *Annales de la Société de Sciences Naturelles de Charente-Maritime*, 9 (1) : 17-25.
- Dumont M., 1974. Les Chéloniens de France. Leur avenir, leur protection. *Les Naturalistes Orléanais* : 224-227.
- Fretey J., 1987. Les tortues. 44 : 57-106, in : *Livre rouge des espèces menacées en France. Tome 2 : Espèces marines et littorales menacées*. (F. de Beaufort, éditeur). Ministère de l'Environnement (Direction de la Protection de la Nature, Secrétariat de la Faune et de la Flore), Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, F : 356 pp.
- Laurent L., 1991. Les tortues marines des côtes françaises méditerranéennes continentales. *Faune de Provence*, 12 : 76-90.
- Laurent L., Nouira S., Bradai M.N. & Lescure J., 1993. Tortues marines en Tunisie, Algérie et Maroc méditerranéen. *Worldwide Fund for Nature (WWF) International Project*, 3937 : 44 pp.
- Marquez R., 1990. Sea Turtles of the World. An annotated and illustrated catalogue of Sea Turtles species known to date. *Food and Agriculture Organization (FAO) Species Catalogue*, 11 (125) : 1-81.
- Thibault J.-C., Delaugerre M. & Noblet J.-F., 1984. VII. Espèce au statut ou à la présence incertains : Tortue caouanne (*Caretta caretta*). In : *Livre rouge des Vertébrés menacés de la Corse*. Parc Naturel Régional de Corse, F.

L'Acanthodactyle commun : *Acanthodactylus erythrurus* (Schinz, 1833)

L'aire de répartition de l'Acanthodactyle commun couvre le nord-ouest de l'Afrique et une grande partie de la péninsule ibérique (Martínez Rica, 1997). Inféodé aux régions sableuses et héliophile, il est certainement, parmi les Lézards européens, la seule espèce à être active en plein soleil avec des températures au sol très élevées.

Quelques données font penser que l'Acanthodactyle commun a été présent jusqu'au 19^{ème} siècle, dans les départements méditerranéens de France continentale.

Boulenger (1878) le cite du Midi. En 1891, ce même auteur écrira à propos de cette espèce et de cette région : "*where very few specimens have been found*".

Dans la collection Westphal-Castelnau de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier, figure un Acanthodactyle commun capturé dans l'Hérault en 1829. Westphal aurait signalé d'autres spécimens provenant de ce département et du Gard. Cette présence laisse perplexe Angel (1946) qui suggère une confusion avec l'une des deux espèces du genre *Psammmodromus*. Fretey (1975) suivra Angel et ne citera pas cette espèce comme appartenant à l'herpétofaune française. Cependant, la Société Herpétologique de France confirmera, dans son premier atlas de répartition (Anonyme, 1978), que le spécimen de la collection Westphal-Castelnau appartient bien à l'espèce *Acanthodactylus erythrurus*, et posera la question de son extinction ou non au 19^{ème} siècle du Midi de la France.

Guillaume (1975) évoque son existence passée en Petite Camargue.